



**Compte rendu
du Comité Directeur du 29 avril 2008**

adopté lors du comité directeur du 05 juillet 2008

Réunion téléphonique

Membres présents (11)

Marie-France CHARLES – Présidente, Gérard LECOURT - Secrétaire Général, Christian VUILLET - Trésorier, Michel CHARIAU – Secrétaire adjoint – Pierre ROCH – Trésorier Adjoint, - Vincent FREY - Joël POULAIN - Benjamin BILLET - Pierre BERNARD - Chantal LENFANT - Jean Luc PIERSON -

Membre de droits : (01) - Michel DEVRIEUX – Directeur Technique National,

Invité (01) - Bernard DAHY - CTN

Membres absents excusés (02) :

Alain MATTON (pouvoir à Gérard LECOURT) - Bernard MORTELLIER (pouvoir à Marie-France CHARLES)

La séance a commencé à 20 heures 30.

Présidente de séance : Marie France CHARLES – Secrétaire : Gérard LECOURT

Pour cette séance **13 voix** sont représentées sur **13 possibles**. Le quorum des deux tiers des voix étant atteint, le comité directeur peut valablement délibérer.

La présidente souhaite la bienvenue à tous à cette conférence téléphonique et les remercie de leur présence. Elle rappelle l'ordre du jour de cette réunion. Elle nous fait part de la démission, à la date du 15 avril 2008, de Virginie Blum responsable de la commission communication. Le comité directeur bien que regrettant ce départ ne peut que l'entériner.

Adoption du CR du Comité Directeur du 29 mars 2008

Après avoir apporté les modifications demandées, le compte rendu est adopté : Pour : 10 - Contre : 01 JL Pierson - Abstention : 02 Ch Lenfant et Ch Vuillet

Adoption du PV provisoire de l'AG des 29/30 mars 2008

Après avoir apporté les modifications demandées, le procès-verbal est adopté à l'unanimité

Adoption du CR des détails de l'AG des 29/30 mars 2008

Après avoir apporté les modifications demandées, le compte-rendu est adopté à l'unanimité

Réorganisation du Bureau Directeur et du comité directeur

Compte tenu des élections de l'AG et des propositions de Madame la Présidente, le bureau directeur est composé par :

Présidente : MF Charles - **Secrétaire Général** : G. Lecourt - **Trésorier** : Ch. Vuillet - **Secrétaire Général adjoint** : M.Chariau - **Membres** : Alain Matton, Bernard Mortellier - **Adoption** - Pour : 11 - Abstention : 02 Ch. Lenfant - JL Pierson

Le bureau directeur se réunira tous les mois et en fonction des nécessités. Il prendra toutes les décisions que lui donnent les statuts et le règlement intérieur.

Le comité directeur se réunira tous les 3 mois au siège fédéral, et en fonction des nécessités, au cours de réunions téléphoniques. Chantal Lenfant fait remarquer qu'il est souhaitable d'avoir une réunion téléphonique mensuelle afin de maintenir la dynamique de groupe avec les membres du comité directeur et de suivre les dossiers les plus importants.

La prochaine réunion est fixée au Vendredi 23 Mai à 20 heures 30.

Redevances du Classement National

Le classement national n'est pas opérationnel, ni satisfaisant pour 2 raisons :

- les fichiers fournis par les associations ne sont pas toujours exploitables et nécessitent de nombreuses reprises. Il est indispensable que les associations soient plus strictes dans leurs procédures de saisie. L'année 2007 a été une année de rodage, l'année 2008 doit apporter de nettes améliorations, la commission classement devra être plus rigoureuse.

- Le concepteur du programme, un bénévole, a des difficultés à corriger les anomalies. De part ses obligations professionnelles, il manque de temps. L'appel à volontaires pour lui apporter de l'aide n'a donné aucun résultat.

Il est décidé que la redevance d'1 euro/coureur ne s'appliquera qu'aux compétiteurs et non aux passp'orientation. **Adopté à l'unanimité**

Les Assises fédérales

Lors de la dernière AG, le comité directeur a souhaité mettre en place un groupe de réflexion pour l'organisation d'assises afin de dégager des pistes de travail à la nouvelle équipe à prendre en compte lors de la mandature 2009/2013. Compte tenu des restrictions budgétaires, le comité directeur décide que les assises seront ajournées, elles auraient engagé des moyens financiers trop conséquents. Toutefois Chantal Lenfant organisera une réunion de travail avec le groupe en charge de ce thème au cours du 2ème trimestre afin d'identifier et de définir des axes de réflexion à proposer. **Adopté à l'unanimité.**

Box matériel

Lors de la dernière AG, Madame la Présidente a proposé l'achat d'un box pour stocker le matériel. Compte tenu des restrictions budgétaires annoncées, le comité directeur décide que cet achat pourra attendre une conjoncture plus favorable. **Adopté à l'unanimité.**

Cadres techniques 2009/2013

M. Dévrioux, Directeur Technique National, nous fait part de l'entretien qu'il a eu avec le Ministère quant au remplacement des cadres techniques et notamment de la vacance du poste DTN. Le Ministère souhaite que le DTN soit choisi par le nouveau Président. Afin de satisfaire à cette requête et ne pas perdre le poste de CTR laissé vacant par un départ à la retraite, le comité directeur décide d'avancer l'assemblée générale électorale au 18 ou 19 octobre 2008. Le comité directeur actuel continuera jusqu'à l'AG de mars, celui issu de cette élection aura 5 mois pour affiner son projet et préparer l'alternance. **Adoption** - Pour : 12 - Abstention : 01 Ch.Lenfant

Partenariat

Chantal Lenfant commente les documents qu'elle a fait parvenir aux membres du CD, sur la recherche de partenariat. Présentation de 3 scénarios de recherche de sponsors. Il est proposé de réfléchir à :

- une approche en direct par la FFCO,
- un appel d'offre avec résultats de la consultation probable en septembre 2008,
- la mise en relation avec une société spécialisée en marketing sportif qui travaille déjà pour différentes fédérations sportives et qui serait prête à démarrer en mai.

Un dialogue s'installe, il fait apparaître des remarques judicieuses. Une comparaison entre ce document et l'analyse de la société Hickory est menée, car la démarche est identique et les résultats se sont révélés négatifs. Les exigences de la société sont très importantes, entre autre la part fixe et les frais annexes. Le comité directeur, si il est d'accord sur le principe de faire appel à un organisme, souhaite approfondir cette réflexion et demande, compte tenu des sommes qui devraient être engagées (60 000 € sur 3 ans, mais avec un retour sur investissement d'au moins 100 000€ non garantis), de faire un appel d'offre auprès de plusieurs sociétés (la loi nous y oblige), de fixer des objectifs de résultats si possible dès la première année à hauteur des sommes engagées et de faire parvenir de nouvelles propositions d'ici un délai de 3 mois.

Des renseignements seront pris sur les actions de cette société auprès du CNOSF par la Présidente.

Budget prévisionnel 2008

Le Ministère ayant fait savoir au DTN que la subvention attribuée à la FFCO sera amputée, non pas de 7,5 % comme initialement annoncé à l'AG, mais de 15 à 20 % de celle de 2007, la commission des finances et la Direction Technique Nationale se sont réunies afin de revoir complètement le budget. Compte tenu des éléments fournis par le DTN, il a été décidé des mesures drastiques d'économies dans les dépenses et d'adopter un fonctionnement à minima. La situation financière de la Fédération est très délicate. Des choix et des mesures s'imposent.

Le budget présenté ne laisse que peu de marges de manœuvre au comité directeur. Chantal Lenfant demande en fonction de la subvention ministérielle 2008 qui sera attribuée et connue début juin que le budget définitif n'engage pas de dépenses significatives qui conduiraient à un déficit similaire à celui de 2007 **Adoption** - Pour : 12 - Abstention : 01 Ch. Lenfant

La séance se termine à 23 h 00

La Présidente
Marie-France CHARLES
Signé : MF.Charles

Le secrétaire de séance
Gérard LECOURT
Signé : G.Lecourt